

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 79 (1943)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Convocations. — Examens pédagogiques. — VAUD : Caisse de secours. — On éduque notre jeunesse en âge post-scolaire. — GENÈVE : U. I. P. G. On ne peut contenter... — U. I. P. G. MESSIEURS : Caisse maladie et invalidité. — INFORMATIONS : G. R. E. P. : Journées pédagogiques. — Cours normal de travaux manuels.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : CH. MÉGARD : *Les trois colonnes : l'une d'elles : la famille. — CIN.-AZ. : Les canards. — ROBERT GENTON : L'histoire vivante par les textes. — LES LIVRES.*

PARTIE CORPORATIVE

CONVOCATIONS

VAUD

Cossonay : Samedi 6 mars, 15 h., salle paroissiale, entretien de notre collègue Ed. Viret : « Une manière de comprendre l'enseignement ».

Répétitions de gymnastique.

Aubonne : mardi 16 mars, 17 h.

Renens et environs : reprise des leçons, messieurs, 4 mai ; dames, 11 mai, 15 h.

GENÈVE

Caisse maladie des instituteurs genevois, mercredi 10 mars, 18 h., café Ramel, place de la Madeleine 13.

U. I. P. G. — DAMES

Mercredi 10 mars, 16 h. 45, Taverne de Plainpalais, causerie de Mlle Maire : « l'évolution des régimes politiques en Suisse ». — Les collègues de l'*Amicale* sont cordialement invitées.

EXAMENS PÉDAGOGIQUES DES RECRUES

Des examens auront lieu à la caserne de Bière les 10 et 11 mars, à la caserne de Lausanne les 17, 19 et 20 mars, à la caserne de Genève les 31 mars, 1 et 2 avril prochains, dès 14 h.

Les membres du corps enseignant sont autorisés à y assister. Il leur suffit d'en faire la demande à M. Stauffer, instituteur à Bière, pour les examens de Bière ; à M. Duchemin, directeur d'écoles à Cartigny, pour ceux de Genève ; à M. Chantrens, instituteur à Montreux, pour ceux de Lausanne.

VAUD

CAISSE DE SECOURS

Reçu d'un anonyme un don de 100 fr. — Merci.

ON ÉDUQUE NOTRE JEUNESSE EN AGE POST-SCOLAIRE

Alors que les cours post-scolaires 1942-1943 vont, glorieux, entrer dans l'histoire, il intéressera peut-être le corps enseignant de savoir ce qui se « trame » autour d'une activité qui les accapare chaque hiver.

Un peu d'histoire, si vous le permettez.

Le Comité S. P. V. s'est préoccupé de l'éducation de notre jeunesse en âge post-scolaire. L'an passé, une commission fut désignée ; elle conclut à une réorganisation de base, une transformation totale de l'institution. Il s'agissait d'abandonner les cours existants et de les remplacer par des camps dont la durée serait à fixer. On ne pouvait songer à l'organisation immédiate d'un tel programme. A titre transitaire, la Commission admit le rapport Chantrens qu'elle soumit au Département de l'Instruction publique et des Cultes. Le rapport Chantrens demandait, dans ses grandes lignes :

- a) de ramener de 3 h. à 1 ½ h. ou 2 h. la durée des séances ;
- b) d'éliminer ce qui rappelle l'école (plume, salle d'école, cahiers, etc.) ;
- c) de mettre l'accent sur l'éducation et la conscience civique des jeunes gens, en abandonnant toute érudition ;
- d) de rester dans des sujets d'actualité et sous forme d'entretien, genre examens pédagogiques des recrues.

D'autre part, nous avons exprimé ici même, et durement parfois, notre sentiment face aux cours complémentaires, en donnant une idée de ce que pourrait devenir, à notre point de vue, l'éducation nationale de notre jeunesse. Nos conclusions (camps de jeunesse) étaient dans l'esprit de ce qu'entrevoyait la commission S. P. V.

Or, depuis, les cours post-scolaires ont déferlé une fois encore sur notre canton, et, me direz-vous, rien n'a changé sous le soleil.

Cependant, il y a du nouveau, et, si nous avons été dur dans la critique d'une organisation qui ne remplit plus son but, nous aurons l'honnêteté de reconnaître ce qui a été fait cette année en vue de la transformer en l'améliorant.

Il y a d'abord que le rapport Chantrens a été accepté et étudié sans parti pris par le Département de l'Instruction publique.

Il y a ensuite que le dit Département s'intéresse à la question et ne l'abandonne pas, cela grâce, en particulier, à M. Jaccard, chef de service, à qui la question tient à cœur.

Il y a, enfin, dans le 1^{er} arrondissement scolaire, des expériences réalisées avec l'appui d'un inspecteur qui n'a pas craint d'innover en faisant confiance à son corps enseignant. Je tiens ici à souligner cette attitude de confiance entre chef et subordonné, où l'on travaille ensemble

pour le bien de notre jeunesse, même en rompant de manière absolue avec la routine. Tout cela devait être dit, car nous savons que dans certaines régions de ce bon canton de Vaud, il n'en va pas de même, et que l'on voit de très mauvais œil les « cours post-scolaires » sortir de la salle d'école, même pour une visite instructive ou une conférence.

Voici maintenant les expériences faites dans le 1^{er} arrondissement, expériences, je le répète, soutenues et encouragées par le chef de service et l'inspecteur :

1. **Vevey.** Cours organisés en séances de 5 heures au moins, parfois un jour entier. Presque tous les cours ont lieu en plein air. L'accent est donné sur la culture physique ; esprit d'équipe. Chaque cours comprend encore des conférences, des causeries, voire un culte. L'esprit général est celui des cours centraux d'instruction préparatoire de Macolin. Pour ceux qui ont eu le privilège de suivre un cours à Macolin, ils doivent se réjouir d'une telle initiative. Il ne s'agit plus d'école ni de ce qui pourrait la rappeler ; il y a un esprit qu'on essaie d'obtenir par la culture physique, par les peines et les efforts communs, par l'émotion collective que suscite un beau coin de notre terre ou la voix d'un de nos chefs qui parle du pays. On est fier d'être Suisse, jaloux de nos institutions et de nos libertés ; on aimera mieux encore sa famille et son village ; on sera féroce quand il faudra les défendre. (A suivre.)

GENÈVE

U. I. P. G.

ON NE PEUT CONTENTER...

Jadis le Bonhomme a mis cette maxime dans la bouche de certain meunier. Dès lors les meuniers ont presque disparu ; il reste encore des fils, quant aux ânes... passons.

Ne voit-on pas tous les jours de ces gens qui, après avoir dépendu toutes les sonnettes, usé les chaises des antichambres des personnages en cour, sollicité tous les appuis et tous les partis et obtenu enfin la place qu'ils briguaient, déclarent, avec un petit air suffisant, qu'ils doivent leur situation à leur seul mérite.

Souvent, dans les sociétés, il en va de même. Les avantages obtenus le sont tout naturellement, parce que c'était dans l'air, cela devait arriver. Les coups durs, c'est la faute des imb..., des inaptes du comité.

L'U. I. P. G. échappe-t-elle à ce sort commun ? Nous voulons le croire sans trop l'espérer. Bah ! S'il est des ingrats, la reconnaissance parfois se manifeste.

L'U. I. P. G. s'efforce de remplir sa tâche, sa double tâche, le mieux possible. Réussit-elle à contenter un chacun, une chacune ? Voire !

L'U. I. P. G. est une association professionnelle, pédagogique, qui ne néglige aucun des devoirs qui incombent au corps enseignant :

formation culturelle sans cesse poursuivie, améliorations sociales en faveur de l'école primaire, méthodes vivantes et plan d'étude nouveau, soutien de la famille, éducation physique et civique, appui, en dehors de la scolarité, aux œuvres post-scolaires éducatives et philanthropiques : rien de ce qui touche au bonheur de l'enfance ne lui est indifférent. C'est sa première et sa plus grande tâche.

A côté de cet apostolat — le mot n'est pas trop fort — l'U. I. P. G. ne saurait oublier qu'elle est une association de fonctionnaires, un syndicat chargé de défendre les droits et l'existence matérielle de ses membres, d'œuvrer pour leur mieux-être, de revendiquer un peu de justice sociale auprès du grand patron : l'Etat.

Cela n'est pas toujours facile.

C'est pourquoi nous croyons utile de rappeler — ne serait-ce que pour fixer un petit point d'une intéressante histoire — les résultats obtenus. La défense des jeunes, la lutte pour des salaires normaux, l'intervention efficace lors de la taxation arbitraire concernant l'impôt pour la défense nationale, les assurances, maladies et accidents, les améliorations des conditions du stage : telle est l'œuvre tangible de l'U. I. P. G.

Et si, aujourd'hui, les maîtresses des écoles enfantines, nos collègues de la section des dames voient venir, avec plus de joie et moins de soucis certain jeudi de la fin du mois, c'est aux efforts inlassables, à l'action persévérante de l'U. I. P. G. qu'elles le doivent.

L'abrogation des lois iniques de 1934, le rétablissement des salaires — pour tous —, les allocations familiales et de vie chère (il reste la situation des célibataires à examiner), toutes ces améliorations budgétaires dues et attendues ne sont point tombées toutes seules d'un ciel qui n'était plus serein mais dans lequel, heureusement, un rayon de soleil a brillé.

L'U. I. P. G. a fait sa part, l'Etat la sienne, avec compréhension, et diligence.

Qu'on ne l'oublie point.

L'U. I. P. G. accomplit sans ostentation mais avec une fermeté vigilante une œuvre de solidarité active, d'entr'aide mutuelle, sans oublier la culture de cette délicate petite fleur bleue : l'amitié.

CH. E. D.

N.-B. — Quelques chiffres à titre d'exemple concernant l'assurance accidents durant 1942.

Il y eut sur 346 assurés 22 accidents, dont 16 entièrement liquidés, et la Compagnie a payé 3455 fr. 80 d'indemnités et de frais médicaux.

A noter que certains de nos collègues sont assurés auprès d'autres compagnies. N'oublions pas les bienfaits de la Caisse-Maladie de l'U. I. P. G. (Messieurs) et la solution heureuse obtenue dans de nombreux cas.

U. I. P. G. — MESSIEURS
CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS
PRIMAIRES GENEVOIS

Rapport du trésorier pour l'exercice 1942.

Messieurs et chers collègues,

L'année 1942 donne l'impression, à la caisse maladie et invalidité des Instituteurs primaires genevois, d'un excellent exercice puisque nos écritures laissent apparaître, en clôture, le respectable boni de 1685 fr. Deux causes sont à la base de ce redressement qui rendra confiance à l'Office fédéral des Assurances sociales. En effet, la régression constatée ces dernières années dans nos bénéfices pouvait donner à penser qu'un relâchement s'était produit dans l'administration de notre caisse ; mais à y regarder de plus près on a pu constater que la liquidation définitive de la Banque de Genève et les appels plus fréquents de secours en constituaient les raisons principales. Ces deux causes disparaissant à la fois de notre mouvement financier, la situation est redevenue normale et c'est avec satisfaction, sans doute, que l'assemblée générale convoquée pour le

mercredi 10 mars prochain à 18 heures

prendra acte et approuvera les comptes que votre comité vous présente :

Année 1942

Mouvement du Compte général de Produits et Charges de l'exercice.

<i>Produits :</i>	Fr.	Fr.
Cotisations de l'exercice	4 047.50	
» arriérées	44.—	
Finances d'entrée	37.—	
Amendes	32.—	
Subsides de la Confédération	550.—	
» du canton	288.—	
Part des sociétaires aux frais :		
a) médicaux	Fr. 686.80	
b) pharmacie	» 369.30	
c) aut. moy. cur.	» 114.65	
d) hospitalisation	» 37.25	1 208.—
Intérêts :		
a) perçus	» 1.20	
b) crédités	» 1196.15	1 197.35
Prélèvement sur le capital	2.—	
Solde actif de l'exercice précédent	1 937.05	
Total des produits	<u>8 442.90</u>	

<i>Charges :</i>	Fr.
Indemnités de chômage	245.—
Frais de médecin	2 669.30
» de pharmacie	1 430.40
» d'autres moyens curatifs	458.50
» d'hospitalisation	149.—
» généraux	379.05
Cotisation à Caisse-Tuberculose	387.60
Placements :	
Intérêts crédités . . Fr. 1196.15	
Dépôt : Caisse d'épar. » 1000.—	2 196.15
Solde actif en Compte de chèques postaux.	527.90
Total des charges.	<u>8 442.90</u>

<i>Entrées :</i>	Comptes de Profits et Pertes.	
	Fr.	Fr.
Cotisations des sociétaires	3 703.90	
Amendes statutaires	32.—	
Finances d'entrée	37.—	
Subsides de l'Etat	838.—	
Revenus divers	<u>1 197.35</u>	
Total des entrées		<u>5 808.25</u>

<i>Sorties :</i>	Fr.	Fr.
Indemnités de chômage	245.—	
Frais de médecin (nets)	1 982.50	
» de pharmacie (nets)	1 061.10	
» d'autres moyens curatifs	343.85	
» d'hospitalisation	111.75	
» généraux	379.05	
Boni de l'exercice viré à Fonds social	<u>1 685.—</u>	
Total des sorties		<u>5 808.25</u>

Bilan en fin d'exercice 1942.		Fr.
Compte de chèques postaux		527.90
Epargne :		
Caisse d'Epargne Livret N° 763.		13 098.85
» hypothécaire Livret N° 4988		5 379.70
Portefeuille-titres		<u>23 009.—</u>
Total à fin 1942		42 015.45
Total à fin 1941		<u>40 330.45</u>
Augmentation pour l'exercice 1942.		<u>1 685.—</u>

Genève, le 10 mars 1943.

Le Trésorier : ED. MARTIN.

CONVOCATION

L'Assemblée générale de la Caisse Maladie des instituteurs genevois est convoquée pour le **mercredi 10 mars, à 18 heures, au Café Ramel, place de la Madeleine, 13.**

INFORMATIONS**G. R. E. P.****Journées pédagogiques des 13 et 14 février à Lausanne.**

La formule du programme a paru particulièrement heureuse aux participants qui souhaitent voir le G. R. E. P. persévérer dans cette voie où l'information pratique l'emporte sur l'exposé des idées générales proprement dites.

M. W. Perret a en quelque sorte conduit ses auditeurs au cœur d'une expérience ayant duré dix ans ; la projection de très belles et émouvantes photographies montrant une classe et les groupes au travail, la lecture de compositions, l'exposition de dessins de diverse nature, de peintures aussi furent accompagnées d'explications et de commentaires soulignant les buts de l'expérience et les conditions parfois difficiles qui en ont créé le climat. W. Perret conclut : « Le bon pédagogue n'est pas un être exceptionnel ; l'adoption et le respect des principes de la pédagogie fonctionnelle, l'organisation *ad hoc* du travail de classe multiplient et accroissent les effets éducatifs de l'enseignement et garantissent au maître une « jeunesse » professionnelle durable. »

La causerie de W. Perret a fortement impressionné ceux qui craignaient de voir le G. R. E. P. dirigé par un théoricien.

A la demande de plusieurs collègues de l'enseignement secondaire, la conférence de W. Perret est redonnée le mercredi 24 février à 14 h. 15 à l'Ecole supérieure de Jeunes Filles, rue de l'Ecole supérieure.

Causerie de M. Bindit, maître secondaire à Tavannes. Une introduction historique fort bien schématisée conduit l'auditeur jusqu'à notre époque « machiniste » où l'homme a perdu la maîtrise des choses, des forces industrielles et se sent entraîné vers des catastrophes dont la guerre actuelle est le prototype. Les éducateurs, les chefs d'Etat sont à la recherche de valeurs salvatrices ; on agite des drapeaux marqués « liberté, indépendance, fraternité, solidarité, communauté, religion, patrie, Dieu, Esprit », sans oser s'avouer que ces termes ne servent que des mots si les valeurs qu'ils recouvrent ne subissent pas un classement, si l'un d'entre eux mis au sommet de cette hiérarchie n'érige pas l'ensemble en un système cohérent et utilisable, capable de créer au sein de notre pays une unité de vue et d'action. M. Bindit, dont on connaît la courageuse attitude chrétienne, se défend cependant de conclure ; il se contente de poser la question, mais de façon que les auditeurs ne puissent échapper à l'obligation d'y réfléchir. La discussion a montré qu'ils ne se déroberont pas.

(A suivre.)

J. CH.

52^e COURS NORMAL SUISSE DE TRAVAUX MANUELS ET D'ÉCOLE ACTIVE, A SION

Selon la coutume et la tradition, la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire organise son 52^e cours normal de travail manuel et d'école active, du 12 juillet au 7 août 1943. Sion, la capitale du Valais, a été choisie comme « Vorort » : le cours est placé sous le patronage du Département de l'Instruction publique du canton du Valais. La Confédération lui assure son appui financier. Le comité ainsi encouragé a décidé l'organisation des cours suivants :

A. Cours techniques :

1. Enseignement des travaux manuels : cours préparatoire première à quatrième année scolaire, du 19 juillet au 7 août.
2. Cartonnage : quatrième à sixième année scolaire, du 17 juillet au 7 août.
3. Travail sur bois : septième à neuvième année scolaire, du 12 juillet au 7 août.

B. Cours didactiques :

1. Ecole active, degré inférieur, première à troisième année scolaire, du 19 juillet au 7 août.
2. Ecole active, degré moyen : quatrième à sixième année scolaire, du 19 juillet au 7 août.
3. Ecole active, degré supérieur : septième à neuvième année scolaire : a) centre d'intérêt du 26 juillet au 7 août ; b) biologie, du 19 juillet au 27 juillet.
4. Enseignement langue maternelle : cinquième à neuvième année scolaire, du 12 juillet au 17 juillet.
5. Culture de la musique populaire : du 12 au 17 juillet.
6. Dessin technique, degré supérieur, du 19 au 27 juillet.

On peut obtenir le programme complet ainsi que la feuille d'inscription au Département de l'Instruction publique de son canton, ou bien à l'une des expositions scolaires de Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne, Locarno, Neuchâtel et Zurich, ou enfin à la direction du cours (M. Maxime Evéquo, secrétaire au Département de l'Instruction publique du canton du Valais, à Sion).

Les inscriptions pour le cours doivent être envoyées au Département de l'Instruction publique de son canton pour le 10 avril 1943, au plus tard.

Le directeur du cours se fera un plaisir de donner à chacun les renseignements dont il pourrait avoir besoin.

La perspective de passer quelques semaines dans un pays à la lumière toujours fidèle, au pied des collines de Valère et de Tourbillon ne saurait qu'ajouter à l'intérêt de ces cours.

Après le travail, quelques heures de délassement vous sont promises en ce Valais, ardent comme la Provence ! Venez nombreux ! Vous repartirez avec une moisson de magnifiques souvenirs.

Sion, février 1943.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LES TROIS COLONNES : L'UNE D'ELLES : LA FAMILLE

Il y a trois colonnes : la famille, la patrie et Dieu. Si l'une d'elles manque, l'édifice s'écroule. PH. ETTER, Conseiller fédéral.

De la petite enfance d'un être humain, dépend le caractère que celui-ci aura toute sa vie.

C'est de son caractère que découleront tous ses actes bons ou mauvais ; c'est son bonheur qui est en jeu. M^{me} HANACA.

La famille !

Mot prestigieux qui revêt, dans les temps actuels, une importance capitale, qui s'éclaire de lueurs d'or !

Le foyer n'est-il pas l'une des cellules dont la santé est indispensable à celle de la nation. Cette nation elle-même, en tant qu'elle est bien orientée, ne conditionne-t-elle pas, tant au point de vue physique qu'au point de vue moral, la santé de l'humanité tout entière !

La famille !

Problème sur lequel se penchent penseurs venus de tous les horizons, tant laïques que religieux, législateurs, pédagogues aussi, l'enfant étant à la base de la famille, sa raison d'être, l'enfant devant être acheminé, par les voies les plus sûres, par les méthodes les mieux adaptées à son tempérament, vers sa destinée, vers la tâche qu'il aura à remplir demain.

La famille !

Problème complexe, d'ordre à la fois matériel, social, moral, spirituel aussi car nous sommes de ceux qui croient que si l'humanité est sous l'épreuve, souffre, c'est que nous avons trop sacrifié l'esprit à la matière, que nous avons subi, sans que nous nous en doutions, l'enlèvement progressif dans le matérialisme des besoins.

Bases de la Société ébranlées, les assises n'étant pas solides, humanité s'appuyant sur la force, celle-ci se substituant au droit et à la justice pour tous, puissances dont l'idéal était de s'emparer des richesses de la terre, quitte à en frustrer les autres, afin d'établir leur domination.

La famille !

Problème intimement lié aux événements actuels dont nul ne peut prévoir la fin, ni savoir quelles résolutions, quelles dispositions seront prises pour relever le monde de ses ruines et l'acheminer vers un avenir meilleur.

Sera-t-il exaucé ce vœu d'un ami, journaliste à ses heures, qui écrit : « Que les personnages qui seront appelés à rédiger le futur traité

de paix se souviennent que seul l'ordre chrétien serait susceptible de ramener sociétés et gouvernements à leurs principes, tandis que tout autre voie serait chaotique et mortelle. » (« Le Mondain ».)

L'ordre chrétien, n'est-ce pas celui de l'altruisme, de l'amour entre les hommes, de la solidarité universelle ; n'est-ce pas, pour la famille, la possibilité de vivre, d'atteindre son plein épanouissement.

L'ennemi numéro 1, de la famille : « le chômage » sera-t-il terrassé ainsi que la guerre, cet autre ennemi ?

La famille !

Pour le moment, ébranlée, disloquée, dispersée aux quatre vents, ici et là sous l'angoisse, l'épouvante même, ailleurs, dans les pays mieux partagés, qui ne sont pas en guerre le souci obsédant d'assurer la subsistance de chaque jour.

Pour les uns l'anathème qui frappa Adam, lorsqu'il fut chassé du jardin d'Eden : « Tu travailleras à la sueur de ton front » retourné, car c'est le travail qui fait défaut, la machine ayant pris la place de l'homme et l'ayant rejeté en dehors du chemin. Si « l'homme ne vit pas de pain seulement », il lui faut néanmoins assurer son existence et celle des siens.

* * *

Famille d'autrefois !

Comparaison n'est pas raison, car la famille d'autrefois évoluait dans des conditions tout autres qui lui permettaient d'accomplir sa mission.

Mot qui fait surgir en nous de doux souvenirs, film merveilleux qui passe devant nos yeux et qui nous ramène au temps où nous avions notre douce mère et où nous étions de tout jeunes enfants. C'était le bon temps : celui des intimités profondes et il ne pouvait en être autrement puisque nous étions des enfants, de tout petits enfants, naïfs et confiants et que l'affection nous enveloppait de ses plis charmants.

Nos parents : de simples ouvriers, modestes artisans, trimant fort et dur pour nouer les deux bouts, sans jamais se plaindre, unissant leur effort pour assurer le pain de chaque jour et si possible celui du lendemain, pour que la vie fût meilleure à ceux qui venaient après eux. Au cœur : une espérance : faire de ceux-ci des êtres acheminés vers le bien ; pour le reste, ils s'en remettaient à Dieu. Joies simples, sereines, profondes que les nôtres, parce que plus intimes.

Tâche bien définie que la leur. Au père, les responsabilités et l'autorité suprême, parfois un peu rude à nos yeux d'enfants, à la mère le sacerdoce d'amour, réalisant le rêve du poète.

... « *La vie est ce que nous la rêvons.*

La mesure de la vie, c'est l'amour. » ROMAIN ROLLAND.

Tendresse, enveloppant les moindres gestes, jusqu'aux réprimandes que nous méritions.

Accès de mauvaise humeur, de hargne, comme on dit communément, auquel, un jour, je m'étais laissé emporter qui me valut ces paroles : « Sans doute, pour être si désagréable, tu t'es levé sur le pied gauche, ce matin ».

Interloqué, sidéré, médusé, je rentrai en moi-même, regardant alternativement mes deux pieds, me demandant comment le pied gauche pouvait s'être rendu coupable de ce méfait.

Il ne me serait pas venu à la pensée que la chose était impossible puisque je m'étais réveillé dans les bras de maman et qu'elle seule était coupable de m'avoir posé sur le mauvais pied ou encore que j'avais sauté au bas du lit sur les deux pieds. Mais puisque maman le disait ! C'était vrai ! Attention, me disais-je, par la suite, de te lever sur le bon pied. Et, de fait, la recette était bonne. Ces jours-là, tout allait pour le mieux. Le soleil brillait haut dans le ciel et dans les cœurs.

Idéalisation du passé ? La famille, telle que nous la concevons, se retrouve de nos jours, mais les difficultés matérielles sont plus grandes, ainsi que le besoin de s'extérioriser, le progrès ayant accompli son œuvre délétère.

Famille ! Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Les statistiques nous répondent, pour ce qui concerne la Suisse.

Les mariages suivent une courbe descendante, influencés, pour une large part, par la situation instable dans laquelle nous sommes actuellement tant politique (guerre ou mobilisation), qu'économique (crise, chômage, insuffisance des salaires).

La natalité subit, elle, une baisse accentuée.

En 1880, 1000 femmes en âge d'être mères, donnaient la vie, en moyenne à 117 enfants ; soixante ans plus tard, soit en l'espace de deux générations, à 56, soit réduction de 50 %.

Chute atténuée par la diminution de la mortalité, notamment chez les nouveau-nés. En 1879-81, le taux de la mortalité, chez les nouveau-nés, était de 183 pour 1000, alors qu'en 1939-41, il n'est plus que de 43 pour 1000.

En effet, en 1879-80, sur 85 162 enfants nés vivants, il y eut 15 500 décès de nourrissons, tandis qu'en 1939-41, le déchet se ramène à 2872 sur 66 587 naissances.

Quoi qu'il en soit, espérons que les mesures prises allégeront le souci des familles et leur permettront de remplir leur tâche mieux que ce n'est le cas actuellement.

Pour le surplus, disons qu'il n'est pas donné à tous de créer une famille. Pour être père, écrivait un penseur, il faut avoir la vocation, soit la volonté de remplir son devoir.

CH. MÉGARD.

LES CANARDS (*fin*)

17. Chants.

1. *Trois canards*, canon à 3 voix sur une mélodie populaire, N° 10 des « 25 canons » de Jacques Burdet.

2. *Mon père a fait faire un étang*, chanson de France, texte populaire, page 137 du manuel genevois « La Chansonnaie ».

3. *La cantate des canards*, chant populaire d'Allemagne, N° 56 du manuel jurassien « Chantons ».

18. Textes sur les canards sauvages.

INQUIÉTUDE DES VOLAILLES. — *Parfois tout ce monde s'arrêtait de picorer, d'avalier, de se battre, de crier, et tous les becs se tournaient vers les nuages. C'est qu'un grand bruit d'ailes avait traversé l'espace, qu'une cohorte d'oiseaux migrants s'avancait en triangle, pattes repliées, ailes étendues, jetant sa clameur dans le vent.* GUSTAVE GEFFROY.

1. Quel est ce monde dont on parle ? 2. Où donc ce monde est-il réuni ? 3. Le ... se fait soudain dans le basse-cour habituellement si pleine de cris. 4. Quelle différence faites-vous entre un cri et une clameur ? 5. Quels peuvent bien être ces oiseaux *migrants*, qui s'avancent en *triangle*, *pattes repliées*, *ailes étendues* ? 6. *Imitation* : Le passage d'une escadrille d'avions pendant la récréation.

... Les canards sauvages, troupe triangulaire, toute noire sur le ciel blanc, progressent, l'aile sifflante, et s'abattent soudain sur les eaux avec un bruit retentissant. PESQUIDOUX.

L'auteur aurait-il employé le verbe *progresser* à propos de mouettes, d'hirondelles ? Pourquoi ? Pourquoi, au lieu de dire tout simplement : les canards avancent, filent, accourent, que sais-je, a-t-il été chercher ce verbe *progresser* ? Pour marquer la régularité, la lenteur relative, la lourdeur de leur vol ; pour marquer ce qu'un tel vol a d'irrésistible ; pour signaler le gros effort que paraît fournir chaque oiseau de l'escadrille, et l'impression de puissance, de masse compacte, que donnent les déplacements, la *progression* de cette troupe. Le choix du substantif *troupe* et de l'épithète *sifflante* concourt à rendre cette même impression de force. — C'est dans ce même sens qu'on dit : l'orage progresse, une armée progresse, l'inondation progresse, ... continuer la liste.

A l'embouchure de la Chamberonne, une escadrille de garrots drague le haut-fond. Tête noire et ventre blanc, ils nagent en ordre serré.

D'après PIERRE BOVEN.

1. Vocabulaire : escadrille, drague, haut-fond ; quel est le contraire de « en ordre serré » ? 2. Que sont ces garrots ? Si vous avez bonne mémoire, écrivez d'autres noms de canards sauvages, que vous avez trouvé jolis ou amusants.

LE MARAIS. — Des oiseaux aux grands pieds s'élancent des roseaux, allongeant sur le ciel leur bec pointu ; d'autres, larges et lourds, passent d'un vol, pesant ; d'autres encore, plus petits et rapides, fuient au ras des grandes nappes claires, lancés comme une pierre qui fait des ricochets...

MAUPASSANT.

1. Dans lesquels de ces oiseaux reconnaissez-vous des canards sauvages ? 2. Quels sont ces oiseaux aux grands pieds ?

LA CHASSE AU CANARD SAUVAGE. — Quelquefois, on tient l'affût dans un tout petit bateau sans quille, étroit, roulant au moindre mouvement. Abrité par les roseaux, le chasseur guette les canards du fond de sa barque que dépassent seulement la visière d'une casquette, le canon du fusil, et la tête du chien flairant le vent... Cet affût-là est trop compliqué pour moi. Aussi, le plus souvent, je vais à l'espère à pied, barbotant en plein marécage, avec d'énormes bottes taillées dans toute la longueur du cuir. Je marche lentement, prudemment, de peur de m'envaser. J'écarte les roseaux pleins d'odeurs saumâtres et de sauts de grenouilles... Enfin, voici un îlot, un coin de terre sèche où je m'installe.

DAUDET.

1. Être à l'affût, c'est être tapi, embusqué, posté, blotti, dissimulé, caché, masqué, accroupi, installé dans un coin, à attendre et guetter le passage du gibier. 2. Un bateau sans quille est un bateau à fond... (plat) ? 3. L'espère, c'est le joli nom de Provence pour désigner l'affût. Aller à l'espère à pied, c'est aller au hasard, au petit bonheur, à l'aventure à travers les roseaux du marais, avec l'espoir de trouver du gibier, et s'installer finalement à l'affût sur un coin de terre sèche. 4. Quelle différence de sens y a-t-il entre flairer, respirer, et sentir ? Employer chacun de ces verbes dans une phrase. 5. Quels services le chien rend-il au chasseur à la chasse au canard sauvage, en plein marais ?

Voici, pour terminer, un très beau texte, digne assurément d'une étude fouillée :

LES CANARDS SAUVAGES. — A peine l'hirondelle a-t-elle disparu qu'on voit s'avancer sur les vents du Nord une colonie qui la vient remplacer afin qu'il ne reste aucun vide dans nos campagnes.

Par un temps grisâtre d'automne, lorsque la bise souffle sur les champs, que les bois perdent leurs dernières feuilles, une troupe de canards sauvages, tous rangés à la file, traverse en silence un ciel mélancolique. S'ils aperçoivent du haut des airs quelque manoir gothique, environné d'étangs et de forêts, c'est là qu'ils se préparent à descendre : ils attendent la nuit et font des évolutions au-dessus des bois. Aussitôt que la vapeur du soir enveloppe la vallée, le cou tendu et l'aile sifflante, ils s'abattent tout à coup sur les eaux qui retentissent. Un cri général suivi d'un profond silence s'élève dans le marais...

CHATEAUBRIAND.

19. Lectures.

La tortue et les deux canards, de La Fontaine.

L'hirondelle de mer (palmipède du Nord) et les Lapons, par Pierre Noth. Exemple de collaboration entre l'homme et l'oiseau. N° de décembre 1942 de « La Jeune Ménagère » (N° qui a été distribué dans les boîtes aux lettres).

Le canard et la panthère, Marcel Aymé (Contes du Chat perché).

Plouf, le canard sauvage. Album du Père Castor. Etc.

CIN. Az.

L'HISTOIRE VIVANTE PAR LES TEXTES

On a publié, ici même, des études fort pertinentes sur l'enseignement de l'histoire. Je pense en particulier à un article de M. Louis Meylan (cf. *Educateur*, 6 janvier 1940), dans lequel ce patriote averti demande au maître de chercher son information vers les poètes, « témoins plus fidèles que le critique ou l'érudit ». Et M. Meylan de citer Jean de Müller et le *Conservateur Suisse*, promettant au maître « des élèves passionnément attentifs ».

Je n'ai encore qu'une bien mince expérience en matière d'éducation. Mais je puis témoigner ici du bien-fondé de la thèse de M. Meylan. Certes, au moment de préparer la leçon d'histoire, consulter un des nombreux tomes de l'« Histoire de la Confédération suisse » n'est pas toujours un travail très goûté. Mais l'effort en vaut la peine.

* * *

A titre d'exemple, voici quelques textes de Jean de Müller qui pourront être de quelque utilité au maître qui traite le chapitre : La République helvétique, § 3, « La Suisse, champ de bataille de l'Europe » (Grandjean et Jeanrenaud, vol. II, p. 146).

Dans le livre quinzième de l'« Histoire de la Confédération suisse », les batailles de Zurich et la mémorable retraite de Souvarov à travers les Alpes sont longuement traitées. C'est de là que sont détachés les quelques fragments suivants :

Voici d'abord le portrait, haut en couleurs, des Cosaques de la fin du XVIII^e siècle :

« L'habitant de l'Helvétie contemplait avec surprise l'air martial de ces robustes fantassins, agiles sous un lourd équipement minutieusement imité des vieux Prussiens de Frédéric ; l'extérieur farouche de ces cavaliers nomades, aux mœurs et au costume des tribus répandues sur les rives du Don et dans les gorges du Caucase ; le pas accéléré de ces épais bataillons, marchant tour à tour au lugubre roulement de grosses caisses de tambour détendues et à la cadence de chants argentins, dont les strophes retentissaient par peloton de la tête à la queue des colonnes ; ces Cosaques à la laideur étrangère, vêtus d'un large pantalon,

d'une sale et courte tunique, brune, rouge ou bleue, coiffés d'un bonnet de pelisse, une longue et forte lance et un petit fouet à la main, un sabre, quelquefois un ou deux pistolets à la ceinture, un fusil à fourchette en bandoulière, accroupis sur un cheval de chétive apparence, mais d'une force et d'une vitesse incroyables, pour bride un licou, souvent un ou deux chevaux en liberté à la suite du leur. On les voyait, épars dans une contrée, l'explorer en peu de jours avec la sagacité exercée dans leurs steppes, retrouver leur chemin à travers tous les détours, ne pas s'égarer dans les forêts, lire sur la poussière ou sur un terrain un peu mou le nombre et la direction des gens et des troupeaux, s'orienter à merveille, de jour par le soleil, de nuit par les étoiles. »

Le flanc sud du Gothard, premier contact des troupes russes avec un sol montagneux, paraît avoir effrayé ces soldats, habitués d'une part à un pays plat, et d'autre part à un autre climat que le nôtre (elles venaient de se battre en Italie).

« L'étroit sentier, l'étroite vallée, les flancs déchirés de la montagne... angoissèrent l'imagination du premier comme du dernier... Les soldats murmurèrent et refusèrent d'avancer. La seule voix de leur général... vainquit cette terreur, et le combat s'avança lent et sanglant par le Val Tremola, jusqu'au plateau du Saint-Gothard. »

On sait les souffrances physiques et morales des Russes, forcés à cette extraordinaire retraite. Dans la vallée de la Muotta, « ...Les Russes enlevaient les vivres, mais ne faisaient aucun mal aux habitants et n'attaquaient point les femmes. Ils mangeaient des pommes de terre crues, tuaient les bestiaux, et, en guise de chaussures, s'attachaient aux pieds avec des courroies des morceaux de peau, le poil en dedans. »

Sur les flancs du Panix, au début d'octobre, la température n'est guère supportable. Il a neigé, les hommes se sont perdus : « Pas une saillie de roc pour servir d'appui ou pour indiquer la route ; pas un buisson pour faire un peu de feu et réchauffer les membres engourdis pendant les nuits qu'on passait à la belle étoile. Les Cosaques, escorte habituelle de Souvarov, entretenirent le chétif feu de son bivouac, à défaut d'autre bois, avec celui de leurs lances. »

Arrivés en Autriche, « ...ils ne manifestaient néanmoins aucun mécontentement ; manquant de tout, même de pain, campant sur un terrain marécageux, dans une saison humide, privés de leurs tentes et de leurs couvertures... »

Et voici quelques aspects de notre pays après cette guerre portée sur son territoire :

« Après la bataille de Zurich, une partie de ce canton ressemblait à un désert... »

« ...Depuis les bois de Finge(s) (à l'ouest de Sierre) jusqu'à Brigue,... la rive gauche du Rhône saccagée ; pas un bourg, pas un village, pas un

hameau épargné... au milieu de ces ruines, de loin en loin, quelques habitants épouvantés. Brigue souffrit plus que tout le reste ; tout fut arraché ou bouleversé ; on n'épargna ni les églises ni les tombeaux. »

D'un rapport français : « Depuis six mois, tout avait été dévoré, nos troupes ne recevant pas une ration de France, lorsque l'armée russe jeta 25 000 hommes sur ces lieux désolés. Urseren seul a nourri et logé depuis un an près de 700 000 hommes, ce qui fait à peu près 2000 hommes par jour. Les habitants que le fer épargna ont dû abandonner leurs hameaux. »

* * *

Je pense avoir montré, par ce simple choix, tout le parti qu'on peut tirer d'un auteur tel que Jean de Müller. Le sujet a été pris tout par hasard. Nul doute qu'une recherche méthodique donne un profit encore plus grand au chercheur qui fera cet effort.

ROBERT GENTON.

LES LIVRES

Libération de l'homme, par Ad. Ferrière. Editions du Mont-Blanc.

S'il est vrai que le drame actuel est la manifestation d'un mal qui atteint aussi bien le corps social que l'âme contemporaine, c'est ce double problème que, dans *Libération de l'homme*, traite M. Ad. Ferrière, avec son autorité de sociologue, psychologue et éducateur de renom et d'auteur traduit en treize langues. Les sous-titres marquent l'orientation de l'ouvrage : « Rappels d'énergétique spirituelle — De la matière à l'esprit — De la personne à Dieu », tandis que la religion forme la base de la construction. Non pas telle religion particulière : celle-ci, en respectant les confessions diverses, s'inspire directement du Christ des Évangiles. C'est un livre qui fait réfléchir. Mieux encore : on sort de sa lecture comme d'un bain de jouvence, animé d'un courage nouveau, car la vision de l'avenir qu'il présente est tout à la fois animée d'un sain optimisme et fondée sur des données scientifiques pertinentes.

Intuition mathématique et dessins animés, par J.-L. Nicolet. Libr. Payot.

Cette plaquette se divise en deux parties, comme le titre le fait voir. Dans la première, l'auteur étudie ce qu'il faut entendre par intuition mathématique ; des exemples, judicieusement choisis, font comprendre comment ce processus psychologique est mis en œuvre, comment il conduit à la certitude et comment celle-ci, après s'être imposée, appelle la démonstration. Dans la deuxième partie, et toujours au moyen d'exemples, on montre que le dessin animé, utilisé avec discernement, peut efficacement contribuer à éveiller l'intuition mathématique et par là, conduire heureusement l'esprit des élèves dans le domaine du Nombre, où il trébuche si souvent, et l'amener à conquérir ce que les mathématiques donnent avant tout : la Raison. L'intuition et la logique sont toutes deux mises en action au moment propice, l'une par le dessin, l'autre par le nombre : chacune ainsi joue son rôle.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

- Prêts hypothécaires et sur nantissement
- Dépôts d'épargne
- Emission d'obligations foncières
- Garde et gérance de titres
- Location de coffres-forts (Safes)

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

le calcul
l'école active
le travail manuel



*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un*

Caran d'Ache

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

Section A : Elèves à partir de 15 ans — Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1937 23 élèves

Maturités. Baccalauréats

1940 45 élèves

Entrée aux Gymnases

1943 77 élèves

Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3 35 99



"AU BLÉ QUI LÈVE"

**Bibliothèque circulante
pour les jeunes de 6 à 18 ans**

Galleries du Commerce (magasin)
près place St. François, Lausanne

Prêts de livres sur place

Envois postaux

Renseignements gratuits

COLLÈGE SCIENTIFIQUE CANTONAL

Année scolaire 1943-1944

Examens d'admission obligatoires pour toutes les classes

lundi 5 (écrits) et mardi 6 avril, à 8 heures (oraux).

Age minimum pour entrer en 5^{me} : **11 ans** dans l'année.

Tous renseignements auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures).

INSCRIPTIONS AU SECRÉTARIAT jusqu'au mercredi 31 mars; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois; à ce défaut acte d'état-civil et certificat de vaccination.

RENTRÉE DES CLASSES : mardi 27 avril 1943, à 8 heures.

LAUSANNE, 13 mars 1943

LXXIX^e année — N° 10

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables :

Educateur : Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces : PUBLICITAS S. A., succursale de LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL. SUISSE : Fr. 9.— ; ÉTRANGER : Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

Section A : Elèves à partir de 15 ans — Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1937 23 élèves

Maturités. Baccalauréats

1940 45 élèves

Entrée aux Gymnases

1943 77 élèves

Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3 35 99

L'INSTITUT ^{sur} le ROSENBERG ^{près} ST-GALL

Ecole nouvelle pour jeunes gens — (800 m. s. m.)

COURS OFFICIELS D'ALLEMAND organisés par le CANTON et la VILLE de St-Gall

L'unique école privée suisse avec cours officiels d'allemand. Possibilités de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité-diplôme commercial). Juillet-Septembre : Cours officiels de vacances. Prospectus.

Collège Classique cantonal

Cours de raccordement, du 27 avril au 17 juillet 1943, ouvert aux élèves des écoles primaires et des écoles privées qui désirent entrer en VIe.

Age d'admission : 10 ans révolus en 1943.

Les examens auront lieu lundi 5 (écrits) et mardi 6 avril (oraux), à 8 heures.

Les inscriptions sont reçues au C.C.C. dès ce jour au mercredi 31 mars. Présenter acte de naissance ou livret de famille, certificat de vaccination et livret scolaire.

COLLÈGE SCIENTIFIQUE CANTONAL

Année scolaire 1943-1944

Examens d'admission obligatoires pour toutes les classes

lundi 5 (écrits) et mardi 6 avril, à 8 heures (oraux).

Age minimum pour entrer en 5^{me} : 11 ans dans l'année.

Tous renseignements auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures).

INSCRIPTIONS AU SECRÉTARIAT jusqu'au mercredi 31 mars; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois; à ce défaut acte d'état-civil et certificat de vaccination.

RENTREE DES CLASSES : mardi 27 avril 1943, à 8 heures.